



Indice des prix à la consommation des ménages de Guadeloupe - Février 2019

Stabilité des prix, hausse de 0,6 % sur un an

En février 2019, l'indice des prix à la consommation des ménages de la Guadeloupe est stable (+ 0,1 %). Seuls les prix de l'alimentation reculent (- 0,4 %). Les prix de l'énergie et des produits manufacturés augmentent légèrement (+ 0,3 %). Les prix des produits manufacturés sont également stables. Entre février 2018 et février 2019, l'indice des prix des ménages évolue à la hausse de 0,6 %.

Patricia Écanvil

Les prix de l'alimentation diminuent en février 2019 (- 0,4 %). Tous les postes y concourent. Les prix des produits frais reculent de 2,7 % suite à des promotions et à des baisses. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont stables en février 2019 (- 0,1 % ; + 1,0 % en glissement annuel). Par rapport à février 2018, l'indice des prix de l'alimentation progresse de 0,7 %.

L'indice des prix des produits manufacturés est stable (+ 0,1 % ; + 0,6 % sur un an). Les prix des articles de l'habillement et chaussures continuent de reculer en raison de la fin des soldes dans certains magasins. Comme le mois dernier, les prix des produits de santé diminuent (- 0,5 %), alors que ceux des autres produits manufacturés progressent de 0,7 %. En glissement annuel, ces derniers augmentent de 1,0 %.

Après une baisse des prix importante en janvier, les prix de l'énergie repartent légèrement à la hausse (+ 0,3 %). Cette hausse des prix en février s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers (+ 0,4 %), principalement du gazole (+ 0,8 %) et de la bouteille de gaz qui augmente légèrement de 0,3 %. En revanche, le prix de l'essence reste stable. Sur un an, l'évolution des prix de l'énergie est à la baisse de 1,7 %.

Les prix des services progressent de 0,3 % (+ 0,9 % sur un an). Cette hausse résulte de l'augmentation des prix à tous les postes. Les prix des services de transport croissent de 4,2 % en raison de la hausse du prix des billets d'avion, tandis que les

autres postes grimpent beaucoup plus légèrement, à savoir les prix des loyers et services rattachés (+ 0,3 %) et les prix des services de santé (+ 0,2 %). Les prix des services de communication restent stables. Ceux des autres services évoluent peu (+ 0,1 %), en revanche, entre février 2018 et février 2019, ils augmentent de 1,4 %.

1 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe

En glissement annuel (en %)



Lecture : en février 2019, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,6% par rapport à février 2018.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe – Février 2019

Indice des prix à la consommation (en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Fév. 2018	Nov 2018	Déc. 2018	Jan. 2019	Fév. 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	101,3	102,0	102,7	101,8	101,9	0,1	-0,1	0,6
Alimentation	1 620	105,1	105,6	106,0	106,2	105,8	-0,4	0,1	0,7
<i>Produits frais</i>	179	118,2	115,5	118,4	118,4	115,2	-2,7	-0,2	-2,5
<i>Alimentation hors produits frais</i>	1 441	103,2	104,0	104,2	104,3	104,2	-0,1	0,2	1,0
Tabac	89	108,7	118,2	118,2	118,2	118,2	0,0	-0,1	8,7
Produits manufacturés	3 335	98,5	99,1	101,1	99,0	99,1	0,1	0,0	0,6
<i>Habillement et chaussures</i>	478	92,3	94,0	103,1	93,9	92,1	-1,9	-2,1	-0,2
<i>Produits de santé</i>	571	92,3	93,0	92,5	92,3	91,9	-0,5	-1,2	-0,5
<i>Autres produits manufacturés</i>	2 286	101,2	101,6	102,6	101,6	102,3	0,7	0,7	1,0
Énergie	692	103,8	110,4	104,3	101,7	102,0	0,3	-7,6	-1,7
<i>dont Produits pétroliers</i>	496	103,4	112,5	104,1	100,5	100,9	0,4	-10,4	-2,5
Services	4 264	101,7	101,5	102,4	102,2	102,6	0,3	1,0	0,9
<i>Loyers et services rattachés</i>	774	102,1	102,3	102,5	102,6	102,9	0,3	0,6	0,8
<i>Service de santé</i>	714	104,1	104,6	103,6	104,1	104,3	0,2	-0,3	0,2
<i>Services de transports</i>	223	99,6	91,7	107,5	96,9	101,0	4,2	10,1	1,4
<i>Services de communications</i>	409	93,7	92,9	92,9	93,0	93,0	0,0	0,1	-0,7
<i>Autres services</i>	2 144	101,9	102,3	102,8	103,2	103,4	0,1	1,0	1,4
Alimentation et tabac	1 709	105,3	106,3	106,7	106,8	106,4	-0,4	0,1	1,1
Produits manufacturés et énergie	4 027	99,1	100,7	101,3	99,1	99,3	0,2	-1,4	0,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 857	99,5	99,9	100,7	99,8	100,2	0,4	0,3	0,7
Ensemble hors produits frais	9 827	100,9	101,7	102,3	101,4	101,6	0,2	-0,1	0,7
Ensemble hors énergie	9 308	101,2	101,5	102,7	101,9	102,0	0,1	0,5	0,8
Ensemble hors tabac	9 911	101,2	101,9	102,6	101,6	101,8	0,1	-0,1	0,6

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Février 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,6	0,6	1,0	0,0	1,3
Alimentation	0,7	1,7	1,1	-0,4	3,1
<i>Produits frais</i>	-2,5	0,1	3,1	-33,1	8,3
<i>Alimentation hors produits frais</i>	1,0	1,9	0,8	2,2	2,1
Tabac	8,7	9,2	10,3	12,1	14,0
Produits manufacturés	0,6	-1,2	0,0	-1,7	-0,5
<i>Habillement et chaussures</i>	-0,2	-4,9	0,0	-3,9	0,8
<i>Produits de santé</i>	-0,5	-1,7	-1,8	-1,5	-3,0
<i>Autres produits manufacturés</i>	1,0	0,3	0,5	-1,1	-0,2
Énergie	-1,7	-1,7	-3,0	-5,8	3,2
<i>dont Produits pétroliers</i>	-2,5	-2,1	-3,7	-8,4	3,2
Services	0,9	1,4	2,1	1,4	0,9
<i>Loyers et services rattachés</i>	0,8	2,4	1,7	0,9	-0,2
<i>Service de santé</i>	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1
<i>Services de transports</i>	1,4	-3,0	4,9	7,5	-0,5
<i>Services de communications</i>	-0,7	-0,3	-0,7	0,3	-3,1
<i>Autres services</i>	1,4	2,0	3,1	1,6	1,7
Alimentation et tabac	1,1	2,4	1,7	0,7	4,2
Produits manufacturés et énergie	0,2	-1,3	-0,6	-2,4	0,4
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,7	-0,1	0,1	-1,2	-0,7
Ensemble hors produits frais	0,7	0,6	1,0	0,3	1,2
Ensemble hors énergie	0,8	0,8	1,4	0,3	1,1
Ensemble hors tabac	0,6	0,4	0,9	-0,2	1,1

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ? L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasitotalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ? Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en oeuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

Service territorial de Guadeloupe
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Patrick LAPIERRE DE MÉLINVILLE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Clarenc P., Custos G., « Nette amélioration du niveau de vie des Guadeloupéens entre 2001 et 2011 », Insee Dossier Guadeloupe n° 16, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368692>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Guadeloupe, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole ». Insee, Antian'échos, n° 48 juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293322>.

